



CALENDRIER PREVISIONNEL DES INSTANCES REPRESENTATIVES POUR L'ANNEE 2012

Service des Instances Paritaires
☎ 02.48.50.82.57
service.instances@cdg18.fr

Plaimpied, le 28 novembre 2011

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le (la) Secrétaire,
Madame, Monsieur le Directeur Général des Services,

<u>Dates limites de dépôt des dossiers</u>	<u>Dates retenues</u>
Avant le 2 janvier 2012	Le lundi 23 janvier 2012
Avant le 30 janvier 2012	Le lundi 20 février 2012
Avant le 5 mars 2012	Le lundi 26 mars 2012
Avant le 2 avril 2012	Le lundi 23 avril 2012
Avant le 8 mai 2012	Le mardi 29 mai 2012
Avant le 4 juin 2012	Le lundi 25 juin 2012
Avant le 3 septembre 2012	Le lundi 24 septembre 2012
Avant le 1 ^{er} octobre 2012	Le lundi 22 octobre 2012
Avant le 5 novembre 2012	Le lundi 26 novembre 2012

Je vous rappelle que les dossiers doivent être transmis complets et ce avant les dates limites de dépôt fixées ci-dessus.

Pour vous aider, vous trouverez ci-joint les domaines de compétences du Comité Technique et des Commissions Administratives Paritaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président Empêché,
Le Directeur Général des Services Délégué,

Patrick CARRE

PROCEDURE DE SAISINE

